

Le 6 février 2024,

Objet : Convocation du Conseil Municipal.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 12 février 2024 à 18 H 00
En Mairie, salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

Approbation procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2023.

Désignation du secrétaire de séance

Installation de Mr Bernard CROZIER, conseiller municipal

1 – Reprise anticipée des résultats

1.1 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au budget principal 2024

1.2 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au budget opérations économiques 2024

1.3 - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au budget Les Chênes 2024

2 – Budgets primitifs

2.1 - Vote du budget primitif 2024 - Budget communal

2.2 - Vote du budget primitif 2024 - Budget Opérations Economiques

2.3 - Vote du budget primitif 2024 - Budget Les Chênes

3 - Provisions pour risques - Reprise des provisions 2023 Budgets principal

4 - Fiscalité

5 - CMR- tarif heure/année

6 - Recensement - rémunération des agents recenseurs

- 7 - Subvention de fonctionnement à l'école de musique
- 8 - Défense Extérieure Contre l'Incendie-Convention avec Eau de Valence Romans Agglo
- 9 - Cession de Terrain- DAH- aménagement colonnes OM
- 10 - PLH Valence Romans Agglo Période 2024-2029 – Avis de la commune
- 11 - Modifications tableau du personnel
- 12 - Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,



Genevieve GIRARD.

